

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 25/06/2020 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : <b>CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE</b> Pôle de Médecine 2 – Service : Cardiologie – Unité : Hospitalisation cardiologie
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en cardiologie et maladies vasculaires
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64                      ARTICLE : 21                      PARAGRAPHE : 11                      CODE POSTE : <b>267</b>
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE – TAAONE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le praticien hospitalier spécialisé en cardiologie et maladies vasculaires assure le dépistage, le diagnostic et le traitement des maladies du système cardio-vasculaire des patients admis aux urgences, hospitalisés ou externes, conformément au projet d'établissement. Il participe à la permanence des soins (gardes et astreintes) et répond aux demandes d'avis des services du CHPF mais également des autres structures de soins de Polynésie.
9	EFFECTIFS ENCADRES                      A                      B                      C                      D                      Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du service Cardiologie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens informatiques et bureautiques ;</li><li>- Logiciels informatiques spécifiques à la spécialité ;</li><li>- Moyens généraux du service et moyens spécifiques à la spécialité ;</li><li>- Accès à la bibliothèque médicale.</li></ul>
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Gardes et astreintes obligatoires ;</li><li>- Attestation de formation à la radioprotection des patients.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer tous actes de prévention, de diagnostic et de thérapie couramment pratiqués en cardiologie hospitalière ;</li><li>- Assurer l'activité de consultations avec échocardiographie (Transthoracique, Transoesophagienne et de Stress) ;</li><li>- Participer à l'activité du bloc opératoire ;</li><li>- Participer à la prise en charge de patients hospitalisés dans l'établissement ;</li><li>- Réaliser le codage de l'activité médicale PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer aux missions dans les îles ;</li><li>- Participer à l'enseignement des Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), externes, internes et assistants ;</li><li>- Participer à la formation médicale continue et évaluer des pratiques professionnelles ;</li><li>- Participer aux commissions en rapport avec les projets du service et éventuellement à différentes commissions d'établissement ;</li><li>- Participer aux actions de gestion des risques ;</li><li>- Exercer temporairement dans les établissements relevant du service public hospitalier (art 3 délibération 96-136 APF), sous réserve de volontariat.</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER
16	DIPLOMES REQUIS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'état de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) de cardiologie et maladies vasculaires ou Certificat d'études spécialisées (CES) de cardiologie ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en cardiologie sur le territoire français.</li> </ul>

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité ;			X
	- Toutes compétences techniques pour la réalisation des gestes cités au § 13 ;			X
	- Animation d'équipe ;		X	
	- Connaissances des outils de bureautiques ;		X	
	- Connaissances des coutumes locales ;	X		
	- Déontologie ;			X
	- Disponibilité ;		X	
	- Esprit d'équipe ;		X	
	- Intégrité éthique ;			X
	- Management d'équipe ;		X	
	- Polyvalence ;		X	
	- Secret professionnel et médical.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : En réanimation
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 3 ans
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :